

## **Lettre d'info adhérents n°4 – 21 octobre 2019** **Réseau Agricole des Îles Atlantiques**

### **1. Agenda et actus RAIA**

- **Réunions RAIA : bureau et conseil d'administration**

Le conseil d'administration du RAIA s'est réuni par téléphone le 17 juillet dernier et le bureau le 12 septembre dernier. L'essentiel des échanges concernait l'actualité du projet de recherche, la recherche de financements et subventions, les prochains rendez-vous politiques, et enfin, la vie des groupes thématiques.

- **Réunion téléphonique abattage mobile**

Dans le cadre du groupe de travail thématique "filières", une réunion téléphonique a eu lieu le 24 juillet avec Ludivine Cosson de l'association « Quand l'abattoir vient à la ferme ». L'objectif de cet échange était de comprendre les modalités de l'expérimentation que l'association mène autour de l'abattage à la ferme et de la mise en place d'une unité de mise en carcasse portée collectivement par les éleveurs (coût, matériel, organisation, dérogations réglementaires...). La principale difficulté pour une participation des îles à ce type d'expérimentation est l'éloignement et le transport maritime car la réglementation prévoit 2h maximum entre la saignée de l'animal à la ferme et l'arrivée dans l'unité de mise en carcasse. L'autre possibilité existante à ce jour sont les camions d'abattage et de mise en carcasse (tout se passe alors à la ferme) mais ce sont des équipements très coûteux. Au delà du coût, il faudrait s'assurer que ce type de camion (semi-remorque) puisse passer par bateau puis que la découpe et le conditionnement puissent alors être réalisés sur l'île (atelier de découpe agréé requis).

Compte tenu de ces contraintes, les avancées législatives et réglementaires obtenues cette année pour l'abattage à la ferme au niveau national ne permettent pas de l'envisager sur les îles sans pont. Il faudrait alors négocier de nouvelles conditions spécifiques pour l'élevage insulaire.

Compte-rendu disponible sur demande et déjà diffusé aux adhérents du RAIA.

- **Recherche de financements**

La demande de subvention du RAIA pour son action de soutien au développement agricole insulaire (accompagnement des porteurs de projet et des fermes existantes) dans le cadre du contrat État - Région Bretagne – AIP (Association des Îles du Ponant) a été refusée au motif que notre demande s'apparente à de l'animation de réseau et non à du développement économique. Nous avons sollicité la préfecture du Morbihan pour demander une réévaluation de notre dossier. Nous sommes en attente de réponse.

La Fondation de France vient de valider le financement demandé par le RAIA dans son intégralité, au titre du projet de recherche SOFIANE pour 3 ans, dans le cadre de l'appel à projet 'les futurs du littoral et de la mer'. C'est donc une très bonne nouvelle !

Nous avons obtenu le soutien financier de la Région Pays de Loire et de Région Bretagne pour un an. Il nous faut maintenant les solliciter de nouveau pour tenter d'établir un conventionnement et un soutien pluriannuel sur la durée du projet.

- **Plaidoyer et rendez-vous politiques**

Le RAIA a sollicité un rendez-vous avec M. Burlot, élu à l'environnement de la Région Bretagne. François Le Tron (maraîcher à Bréhat et vice-président du RAIA) s'y rendra.

Le bureau du RAIA propose de démarrer un travail de plaidoyer autour des difficultés rencontrées pour installer des tunnels maraîchers dans les îles compte tenu de la loi littoral et de sa traduction dans les

documents d'urbanisme locaux (espaces proches du rivage, espaces remarquables). La loi ELAN qui assouplit la réglementation de la loi littoral pour les infrastructures agricoles ne s'applique pas aux espaces proches du rivage. Or dans la plupart des cas, les petites îles sont classées intégralement en espaces proches du rivage (Arz, Batz, Bréhat...).

- **Festival des Insulaires**

Nous étions une dizaine de personnes du RAIA à participer à ce Festival des Insulaires (Guillaume, Gilles, Solveig, Georges, Christine, Naila, François, Yves, Isabelle, Bruno). Comme chaque année, nous profitons de ce festival pour faire la fête, mais aussi pour travailler.

L'île de Batz est une petite île de 3,2km<sup>2</sup> qui se situe dans le Pays Léonard à 4 km au large de Roscoff. Il y a 470 résidents permanents, mais comme dans la plupart des autres îles, 60 % des résidences sont secondaires. L'agriculture est le premier employeur (46% des actifs). Au début des années 1950, l'île est passée d'une agriculture essentiellement vivrière à une agriculture spécialisée dans la production de légumes de plein champ. Bien que prévenus, nous avons été surpris par l'étendue de cette agriculture légumière sur l'île de Batz, la grandeur des bâtiments de stockage et de conditionnement.

Les trois vaches et les quelques chevaux présents se remarquent dans ce patchwork de petites parcelles de choux fleur, pommes de terres, radis, échalotes, oignons, persil, choux-pomme. Sur 17 exploitations, 10 sont en bio. La commercialisation se fait par l'intermédiaire des coopératives (SICA, BioBreizh ou Biomass) et tout est vendu sur le continent, alors que dans les autres îles, les produits sont écoulés majoritairement sur place. Comment concilier commercialisation en circuit-courts sur l'île et les contraintes de la coopérative qui apporte une sécurité pour les légumiers ?

Plusieurs agriculteurs sont proches de la retraite. Les exploitations restantes reprendront les terres cultivées.

Merci à Bénédicte Menon, Géraldine le Roux et Cyril Seite pour leur accueil chaleureux et instructif.

Le RAIA a organisé plusieurs événements à l'occasion du Festival des Insulaires à l'île de Batz.

- réunion d'échanges entre adhérents du RAIA autour des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et de l'abattage mobile (compte-rendu disponible).

- visite de ferme chez Bénédicte Menon (ferme légumière AB), en présence de deux autres agricultrices de l'île, Géraldine le Roux et Cyril Seite. Il y avait une quarantaine de participants.

- Débat « Quelles formes de mutualisation dans les îles pour soutenir l'agriculture ? Quel rôle pour les citoyens ? Coopération autour des moyens de production : foncier, filières, transformation, transport, commercialisation... ». Il y a eu une trentaine de participants.

A cette occasion, nous avons pu présenter différentes expériences insulaires (SCCI foncière à l'île d'Yeu, coopératives légumières auxquelles participent les agriculteurs de Batz, projet de coopérative laitière à Belle-Ile-en-Mer) avant de démarrer les échanges avec le public.



Visite de ferme, EARL Ménon, productions légumières en AB



Paysage agricole de l'île de Batz, parcelles de productions légumières et maillage de haies



- **AG et séminaire annuel pour les adhérents du RAIA**

En 2019, l'AG et le séminaire avaient eu lieu à l'île d'Arz début février. Nous l'envisageons cette année à l'Île-aux-Moines. Naïla sollicite la mairie pour savoir s'il y a des salles disponibles pour nous accueillir.

- **Communication**

Le site web du RAIA est en ligne depuis quelques semaines : <https://raia-iles.fr/>  
N'hésitez pas à faire des retours. Tout est modifiable !

Côté communication, Cristi (collectif agricole de l'île d'Yeu) a proposé d'initier un travail collectif pour créer une expo sur l'agriculture insulaire. Si on pouvait étoffer l'équipe de réflexion / conception, ça serait bien. Donc avis aux amateurs !

- **RAIA sur ID-Iles**

Dans la dernière émission de Laura Corsi (programme de recherche ID Iles 2) sur la mise en réseau des îles, il est rapidement question du RAIA, (à partir de la minute 16) et en fin d'émission, 1/4 des enquêtés proposent de développer les activités agricoles (minute 24).  
Voici le lien : <https://www.tebeo.bzh/replay/182-id-iles>

## 2. Agenda projet de recherche SOFIANE porté par le RAIA

- **Point d'étape année 1 et perspectives pour l'année 2**

Une journée d'échange entre l'équipe de recherche et les adhérents du RAIA a eu lieu le 23 septembre 2019 à Rennes. L'objectif était de faire le bilan de cette première année de recherche et de définir les travaux à entreprendre pour l'année à venir. Un compte-rendu détaillé vous sera bientôt transmis.

Par petits groupes, le matin, nous avons présenté les résultats de recherche et discuté autour des thématiques suivantes :

- agriculture insulaire et documents d'urbanisme à partir des exemples de Batz et Arz
- typologie des agricultures insulaires
- évaluation des effets de l'insularité sur la trajectoire de filières alimentaires à partir d'étude de cas (légumes à Batz, viande bovine à Belle Ile, vin à Ré).
- gouvernance agricole, alimentaire et foncière dans les îles de la façade atlantique française

Puis ont été présentés : le répertoire des politiques publiques en interaction avec l'agriculture insulaire réalisé par l'équipe Sciences Po Rennes et la problématique de thèse de Naïla.

L'après-midi, les participants ont échangé sur les questions soulevées dans la matinée et sur l'année 2019/2020 avec notamment 3 propositions de stage (1. évolution des filières sel à Ré, Oléron et Noirmoutier depuis le 18ème siècle ; 2. place des agriculteurs dans les processus d'élaboration des PLU ; 3. évaluation des productions agricoles et des consommations alimentaires dans chaque île dans la perspective d'alimenter des Projets Alimentaires Territoriaux)

Des ateliers participatifs de prospective vont également être proposés dans plusieurs îles.

- **Colloque ILES 2019**

L'Université de Brest en partenariat, avec entre autres la Fondation de France et l'AIP, organise une semaine d'événements dédiée aux îles à Brest et dans les îles de la mer d'Iroise. Les chercheurs de

SOFIANE présenteront les travaux réalisés cette année (correspondant aux 4 ateliers du matin du 23 septembre). Naïla participera en plus à 3 jours organisés à Ouessant réunissant chercheurs et citoyens insulaires.

Programme détaillé : [https://iles2019.sciencesconf.org/data/pages/de\\_pliant\\_iles\\_web.pdf](https://iles2019.sciencesconf.org/data/pages/de_pliant_iles_web.pdf)

### 3. Actus adhérents

- **Île d'Aix, projet communal d'installation en maraîchage**

Rachel Tirsin et Aurélien Weiss se sont installés à Aix à la fin de l'été et leur fille a pu faire sa rentrée scolaire sur l'île. Le terrain agricole est en cours de préparation et les tunnels maraîchers seront montés dans l'hiver.

- **Ouessant, deux installations à venir en élevage laitier**

Quatre candidats avec un projet d'installation en élevage à Ouessant ont été auditionnés par la mairie début octobre. Deux ont été retenus. Les deux projets sont en production laitière avec transformation et devraient être effectifs courant 2020.

- **Arz, une étude pour quantifier les aménités des activités agricoles**

La mairie de l'île d'Arz, avec l'appui de Clément Kouyoumdjian (trésorier du RAIA et associé du GAEC Lait Au Champ), a commandé une étude à l'Agrocampus Ouest : 5 étudiants, dans le cadre d'un travail de groupe encadré de septembre à décembre, vont se pencher sur l'évaluation des services rendus par l'agriculture à l'île d'Arz.

Les étudiants ont pour mission de proposer une méthode pour **évaluer les bénéfices d'un projet agricole pour la collectivité**. Les bénéfices à envisager portent sur l'économie et le développement économique local, la production de biens publics et d'externalités (patrimoine, démographie sur les îles, maintien de services publiques...), les réponses aux réglementations existantes aux différentes échelles (directives d'aménagement et de protection du littoral,...). Le travail des étudiants consistera à trouver/développer une méthode pour identifier puis quantifier ces bénéfices marchands et non marchands. Cette étude pourra nous permettre d'étoffer l'argumentaire du RAIA pour impliquer les élus dans l'accompagnement d'activités agricoles durables pour les îles.

La réunion de restitution de leurs travaux est prévue en début d'année prochaine. Vous serez tenus informés.

- **Ile d'Yeu, changement de chargée de mission**

Mounia Tonazzini, chargée de mission du projet Terres Fert'île, bien que très satisfaite de sa mission, n'a pas souhaité renouveler son contrat pour des raisons personnelles. Laureen Chiche la remplace à partir du 14 octobre.

mail : [terres-fert-ile@laposte.net](mailto:terres-fert-ile@laposte.net) ; tel : 07 69 77 90 32

Le congrès des régions a mis en avant le travail de Terres Fert'île :

<https://vimeo.com/362338704/2f2c38fd80>

### 4. Adhésions

Cet été, la commune de Ouessant et Julie Raude, productrice de PPAM à Goix, ont adhéré au RAIA.

A la mairie de Ouessant, la correspondante pour le RAIA est Mme Moigne, élue en charge de l'environnement et de l'agriculture.

Bienvenue !